**Fondation Marc Gagnon**

**Cadre de référence**

**Demande de bourse**

1. **Mission**

Soutenir financièrement les jeunes athlètes en patinage de vitesse de la région du Saguenay Lac St-Jean[[1]](#footnote-1).

1. **Objectifs**

* Permettre à l’athlète en patinage de vitesse de poursuivre le développement de son plein potentiel.
* Récompenser l’engagement socio-sportif et académique des athlètes en patinage de vitesse.

1. **Règles de fonctionnement**

|  |
| --- |
| **Date limite pour déposer sa candidature :** 1er novembre de l’année en cours. |
|  |
| **Valeur:** La valeur des bourses varie selon la disponibilité financière de l’Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean. |
|  |
| **Lieu de pratique du sport :** Affilié à un club situé sur le territoire de l’association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean. |

**Formulaire** : Compléter le formulaire « Fondation Marc Gagnon, formulaire de demande de bourses », ci-joint.

1. **Conditions d’admissibilité**

* Être un athlète en patinage de vitesse courte piste ou longue piste de niveau interrégional, provincial ou élite ou l’équivalent en longue piste;
* Être affilié à la fédération de patinage de vitesse du Québec dans la catégorie « Patineur compétitif » lors de la saison de remise de la bourse;
* Être aux études dans un établissement reconnu lors de la saison de la remise de bourse;
* Ne pas être identifié athlète de développement ou de relève par Patinage de vitesse Canada;
* Être âgé de moins de 25 ans, au 1e juillet précédent la date de remise de bourse;
* Ne peut recevoir de soutien financier de la Fondation à plus de deux reprises;
* Avoir participé au moins à une compétition avant le 31 décembre de l’année en cours.

1. **Critères de sélection**

Tous les critères de sélection font référence à l’année précédant la demande de bourse.

* *Performances sportives (75%)*

Résultats de compétition démontrant l’évolution du développement de l’athlète.

* *Réalisations académiques (15%)*

Relevé de notes requis avec commentaires ou appréciation.

* *Engagement socio-sportif (10%)*

Démonstration de l’engagement dans la communauté sportive, particulièrement en patinage de vitesse. Ex. : Actions à titre de moniteur / entraîneur, bénévolat, etc.

1. **Documents à présenter (dans l’ordre)**
2. Lettre de présentation du patineur avec les raisons pour lesquels nous devrions le choisir, exemple : expliquer votre engagement envers votre sport, vos études et votre communauté (maximum une page). Inclure un court résumé (1/2 page maximum) de l’implication sociale, bénévolat ou autres faits à noter intéressants pouvant nous en dire plus sur vous.
3. Résultats de compétition pertinent mis dans un tableau avec les dates et les positions clairement énoncées et mettre des copies des preuves à l’appui en annexe (surligner ou mettre en évidence le nom et la position). N’indiquer que les résultats pour la période de référence. Les résultats antérieurs ne seront pas considérés (cinq (5) au maximum) ; Une copie du classement cumulatif début de la saison précédente et classement final la saison émis par la Fédération de patinage de vitesse du Québec;
4. Une copie du relevé de note de juin, de même que le dernier relevé de note si disponible (surligner ou mettre en évidence les notes de mathématiques, français, anglais et géo/histoire)
5. Un court résumé (1/2 page maximum) de l’implication sociale, bénévolat ou autres faits à noter intéressant pouvant nous en dire plus.
6. Tous autres documents pertinents afin d’appuyer votre candidature.
7. **Cadre de référence du comité de sélection**

* Le comité de sélection est nommé par l’Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean.
* Il sera composé de quatre personnes, dont une personne n’ayant pas droit de vote.
* L’anonymat des athlètes en patinage de vitesse est conservé durant tout le processus de sélection;
* Le comité se réserve le droit d’accorder une bourse spéciale;
* Le comité se réserve le droit de diviser la somme totale en différent montants selon la qualité des dossiers reçus;
* Le choix des boursiers est proposé aux membres de l’Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean;
* Le choix des boursiers est approuvé par le président de la Fédération de patinage de vitesse du Québec et Marc Gagnon;
* Les bourses doivent être remises aux athlètes en patinage de vitesse avant la fin de la saison.

1. **Renseignements**

Pour tous renseignements additionnels, veuillez contacter le président de l’Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean par l’entremise de votre président de club.

**Fondation Marc Gagnon**

**Formulaire de demande de bourse**

***S.V.P. compléter de façon électronique ou en lettres moulées.***

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : | Prénom : |
| Adresse : | |
| Ville : | Code postal : |
| Téléphone : | Courriel : |
| Date de naissance : | Catégorie d’âge : | |
| Discipline : | |
| Niveau compétitif (interrégional, provincial, élite) : | |
| Club : | |
| Établissement scolaire : | |

Veuillez joindre les documents obligatoires suivants :

* Tableau compilation des résultats de compétitions et copie des cinq (5) maximum;
* Copie du classement final émit par la Fédération de patinage de vitesse du Québec;
* Dernière copie du relevé de notes scolaire de juin ainsi que le dernier si disponible;
* Lettre de présentation du patineur avec les raisons pour lesquels nous devrions le choisir et un résumé expliquant votre engagement et bénévolat envers votre sport, vos études et votre communauté;

Faire parvenir votre formulaire complété et toutes les pièces jointes avant le 1 novembre de l’année en cours à l’adresse suivante :

**Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean**

**Fondation Marc Gagnon**

**Ghislaine Roy**

**1540, Baudelaire, Chicoutimi. Qc. G7J 4G5**

**Ou par courriel :** [**ghislaineroy01@videotron.ca**](mailto:ghislaineroy01@videotron.ca)

Pour tous renseignements additionnels, veuillez contacter le président de l’Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean par l’entremise de votre président de club.

1. Une première remise de bourse a été effectuée en décembre 2004, dans le cadre de la tenue, à Saguenay, de la coupe du Monde courte piste Bosideng, présenté par Alcan. [↑](#footnote-ref-1)